

Dossier de presse

Mobilités, ça avance !

Vauvert se réinvente pour partager l'espace public

Comme dans de nombreuses villes, après le Covid, les habitants ont eu envie de respirer. Les comités de quartier le répètent et demandent une ville plus accessible aux seniors, aux familles, aux poussettes pour qu'ils puissent revenir dans les centres villes. Ce sera chose faite avec des solutions pour favoriser et sécuriser la circulation des piétons et des vélos sans gêner les automobilistes, avec une première action rue des Casernes et le passage en zones 30 et 20.

Pour rappel, à l'issue du travail réalisé par les étudiants du Master *Transports et Mobilités*, la municipalité a retenu l'idée de passer la commune en zone 30 à l'exception des entrées de ville qui resteront à 50km/h, de créer une zone de rencontre limitée à 20km dans l'hypercentre donnant la priorité aux piétons, ainsi que la piétonnisation de la rue des Casernes.

Rue des Casernes : place aux piétons !



L'année dernière une exposition de photos anciennes montrait Vauvert au début du siècle. Un passé où tout le monde a pu remarquer combien les rues étaient animées, remplies de monde, à pied ou à vélo mais sans voiture. En effet, essentielles à notre quotidien, elles ont peu à peu défiguré les centres villes. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à nous demander de traverser la ville à pied et aspirent ainsi à ce que les espaces publics, malgré l'étroitesse des rues, les mettent au premier plan et en sécurité.

La rue des Casernes est ainsi rendue à ses habitants, aux piétons et aux commerçants, à partir du vendredi 12 juillet. La piétonnisation devient réalité en cet été 2024 et se pare d'un esprit de fête. Après un nettoyage en profondeur de la rue des Casernes, les équipes placeront des jardinières en attendant les belles canopées à la rentrée et les bacs à orangers pour reverdir cette rue. Une bonne raison de redécouvrir les commerçants et profiter du cœur de ville !

Une action qui s'inscrit en complément du projet à venir de lifting des façades, en lien avec l'OPAH RU, la CCPC et le programme de *Petites villes de demain* pour que le centre-ville révèle encore plus son charme.

Top départ des zones 20 et 30 !



Zone de rencontre

En parallèle de la piétonisation de la rue des casernes, un plan voirie est engagé ainsi qu'un plan mobilité qui a institué une grande zone de rencontre dans tout le cœur historique limité à 20km. Un souhait : inviter les automobilistes à lever le pied !

Depuis 2008, dans le Code de la route, une zone de rencontre est une rue ou une portion de rue affectée à la circulation de tous les usagers dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont

annoncées par une signalisation et la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Un premier pas vers un cœur de ville plus apaisé qui peu à peu laissera place à de nouveaux aménagements (plan de la zone 20 en annexe).

Passage de la ville en zone 30

Depuis 2008 également, lorsque la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 30km/h, toutes les chaussées à sens unique sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Tout comme la zone 20, les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagée de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Les cyclistes peuvent ainsi circuler dans les deux sens.

Ainsi, depuis cet été 2024, la totalité de l'agglomération passe en zone 30, à l'exception d'axes spécifiques signalisés à 50 et la zone de rencontre à 20km.

Plus d'informations auprès de la police municipale sur place au 12 rue des Casernes 30600 Vauvert ou par téléphone au 04 66 73 10 80.

Contact presse

Mairie de Vauvert - Service communication
04 66 73 10 90 - julie.gallon@vauvert.com

pour l'air, pour la sécurité dès l'été 2024

